













	Coalition Avenir Québec 	Parti libéral du Québec 	Parti québécois 	Québec solidaire 
Services professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plancher de services professionnels dans toutes les écoles avec enveloppes supplémentaires là où les besoins sont les plus criants. ▪ Ajouts de 400 professionnels en prématernelle 4 ans. ▪ Au primaire : dès la prématernelle, suivi systématique des difficultés d'apprentissage et mise en œuvre de stratégies d'intervention grâce à l'ajout de ressources spécialisées (orthophonistes, psychoéducateurs, orthopédagogues, etc.) ▪ Au secondaire : ajout d'orientation professionnelle. ▪ Attention : la création de postes particuliers d'enseignant(e)s experts et émérites qui agiront notamment à titre de conseiller(ère)s pédagogiques au sein des écoles. Possibilité d'abolition du corps d'emplois de conseiller pédagogique. 	<p>Bonifier la mesure Partir du bon pied mise de l'avant en 2017 pour l'ajout d'un deuxième enseignant ou d'un autre professionnel ou technicien dans chaque classe de maternelle et de première année. Au coût de 384 millions par année, cette mesure aurait déjà permis d'embaucher 8500 ressources (selon les libéraux). Il faudrait en ajouter 5600 pour que chaque classe de maternelle et de première année compte deux intervenants d'ici 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Instaurer un seuil garanti de services professionnels directs aux élèves qui fréquentent l'école publique et les centres de formation aux adultes. ▪ Assurer le dépistage précoce des élèves à risque sur le plan des apprentissages et ceux qui présentent des difficultés comportementales, dès le préscolaire, en donnant le soutien nécessaire au personnel enseignant et en fournissant les services adéquats, particulièrement en milieu défavorisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajouts significatifs de professionnelles et professionnels dans les écoles (2300). ▪ Augmenter les services aux élèves. ▪ Améliorer le soutien au personnel enseignant et non enseignant. ▪ Bonifier les ressources des écoles en milieux défavorisés.

	Coalition Avenir Québec 	Parti libéral du Québec 	Parti québécois 	Québec solidaire 
Financement en Éducation	Indexation des budgets à la hauteur de l'augmentation des coûts de système et financement supplémentaire pour les mesures annoncées.	<ul style="list-style-type: none"> Ajout de 3 milliards sur 5 ans (+ ou - 500 M\$/ par année). 400 M\$ par année sur 10 ans pour l'agrandissement et la construction d'écoles. 	Adopter un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> Réinvestir massivement dans le réseau public. Mettre en place la gratuité scolaire du CPE jusqu'à l'université.
Commissions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Abolition et transformation en centre de services aux écoles. Renforcer le rôle du comité de répartition des ressources en leur conférant un pouvoir décisionnel important, celui de déterminer les besoins à l'échelle régionale. Ils verront ainsi à garantir l'équité entre les écoles d'une même région et statueront sur le partage des ressources et sur la complémentarité des projets particuliers. 	Maintien	Pas de mention.	Maintien
Financement du système privé	Statu quo. La CAQ défend le libre choix pour les parents.	Statu quo.	<ul style="list-style-type: none"> Diminuer de façon significative et graduelle le financement public des écoles privées, dans un premier mandat, dans une optique de valorisation de l'école publique, et investir 	Adopter un plan pour transférer graduellement au réseau public les subventions données aux écoles privées et permettra à ces écoles de s'intégrer au réseau public avec leur personnel.

	Coalition Avenir Québec 	Parti libéral du Québec 	Parti québécois 	Québec solidaire 
			<p>les sommes récupérées dans le système public d'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> Revoir également le financement de l'école publique, son accessibilité et les coûts qui y sont associés. 	
Parc immobilier et infrastructures	<p>Accélération des chantiers en cours et projetés pour résorber le déficit d'entretien le plus rapidement possible.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du chantier de rénovation des écoles, amorcé au printemps 2016, afin d'éliminer toutes les écoles vétustes du Québec d'ici 2030. Prioriser les écoles dans le Plan québécois des infrastructures (PQI). Faire de tous les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles des Lab-Écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer les investissements en infrastructures pour rénover et entretenir les écoles publiques en donnant la priorité à la qualité de la construction, ainsi qu'à la santé et à la sécurité du personnel et des élèves. Tenir des concours d'architecture lors de la construction de nouvelles écoles et de rénovations majeures, notamment dans les quartiers défavorisés. 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter un plan national pour rénover et entretenir les écoles publiques en accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel et des élèves. Revoir le mécanisme d'octroi des contrats pour la construction de nouvelles écoles pour favoriser une architecture innovatrice, accueillante et stimulante.